

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 3 février 2021

à la salle omnisport à Beausobre, à 20 h 15

La séance est accessible à la presse, mais pas au public (selon arrêté Conseil d'Etat Vaud).

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 2 décembre 2020.
2. Assermentation :
 - Mme Celestina De Rose Widmer en remplacement de feu M. Pierre Marc Burnand, pour le groupe PLR.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Communication des Associations intercommunales.
6. Préavis d'urgence de la Municipalité
 - N° 2/2.21 Octroi d'un crédit de CHF 184'000.00 pour soutenir les associations sociales actives à Morges et lutter contre la précarité à la suite de la crise du COVID-19 - Présidence (PLR) – 1^{ère} séance de commission : jeudi 7 janvier 2021 à 18h30, via visio-conférence.
7. Préavis de la Municipalité
 - N° 1/2.21 Réponse au postulat PLR "Pour une meilleure lisibilité de la situation financière de la Ville de Morges" – Présidence (PLR) – 1^{ère} séance de commission : lundi 15 février 2021 à 18h30, via visio-conférence;
 - N° 8/2.21 Adoption du projet de réaménagement des espaces publics du secteur Morges Gare-Sud comprenant les secteurs de la rue du Sablon, de la rue Centrale et des arrêts de bus de la rue de la Gare
& demande d'un crédit de CHF 3'830'000.00 TTC pour la réalisation du projet de réaménagement de ces espaces publics et des infrastructures, participations de tires et subventions non déduites – Présidence (PLR) – 1^{ère} séance de commission : jeudi 18 février 2021 à 18h30, via visio-conférence ;
 - N° 9/2.21 Demande d'un crédit de CHF 347'000.00 TTC pour la réalisation des aménagements finaux du giratoire au carrefour de la rue Docteur-Yersin et de l'avenue des Pâquis et de sa décoration, subvention non déduite – Présidence (PSIG) – 1^{ère} séance de commission : jeudi 11 février 2021 à 18h30, via visio-conférence ;

8. Rapport d'urgence d'une commission
- N° 2/2.21 Octroi d'un crédit de CHF 184'000.00 pour soutenir les associations sociales actives à Morges et lutter contre la précarité à la suite de la crise du COVID-19
9. Rapports de commissions
- N° 3/2.21 Prise en considération du postulat du groupe des Verts "Une charte éthique pour la promotion économique morgienne" ;
- N° 4/2.21 Prise en considération du postulat Frédéric Eggenberger et consorts "30 km/h : pour une meilleure qualité de vie, levons le pied ! " ;
- N° 6/2.21 Rapport complémentaire de la commission au postulat du Groupe SPI "Pour une certification Equal Salary du personnel de la ville" ;
- N° 7/2.21 Demande d'une subvention de CHF 80'000.00 pour l'Association Morges Fleur du Léman (Fête de la Tulipe et Fête du Dahlia) ;
- N° 10/2.21 Demande d'un crédit de construction :
- de CHF 4'040'000.00 TTC relatif aux aménagements extérieurs du site de Beausobre en lien avec le préavis N° 12/3.19 (construction et l'exploitation du nouveau bâtiment de Beausobre V) et le préavis N° 20/5.19 (demande de crédit pour le projet de Beausobre IV) et
 - de CHF 800'000.00 pour le remplacement de conduites (eau, gaz et chauffage à distance) sur le site de Beausobre.
10. Interpellation du groupe PLR "Le bâtiment a-t-il un capitaine ?" – Réponse de la Municipalité.
11. Motion du groupe des Verts "L'urgence climatique à Morges, c'est maintenant !" – Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
12. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
13. Questions, vœux et divers.

la présidente

la secrétaire

Laure Jatton

Tatyana Laffely Jaquet